



INVITATION à la



régate nationale

PONANT et D5

Les 24 et 25 avril 2010

Régate réservée aux PONANT et D 5 tel que FIREBALL, WINDY, 470,

Avis de Course

Evènement : La régata Ponant / D5 se déroulera sur le Lac de Bütgenbach en Belgique le dimanche 25 avril 2010.

Autorité organisatrice : L'autorité organisatrice est le Royal Yacht Club de la Warche (RYCW) sis Worriken 2 C, 4750 BÜTGENBACH, en collaboration avec la Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB).

Règles : La régata sera régie par :
Les « règles » comme définies par les Règles de Course à la Voile 2009 – 2012 (RCV) ;
les règles de la classe « Ponant » et « D 5 » ;
les règles tel que spécifiées dans cet avis de course (AC) ;
les instructions de course (IC) ;
les IC peuvent modifier les RCV et les règles de cet AC.

Admissibilité : La régata est ouverte à tous les bateaux des classes D 5.
Chaque équipage doit être membre de son association de classe et doit détenir une licence de navigation comme requis par la fédération.
Chaque bateau doit posséder un certificat de jauge ou de handicap.

Inscription : Les bateaux appelés à courir peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription ci-joint et en le transmettant à :

Roger EMONTS

Hochstr. 33

4730 RAEREN – Belgique

Tel. 0475/38 74 53 ou emonts.roger@skynet.be

Une inscription sur place est également possible.

Les paiements, en espèce, seront effectués sur place lors de l'inscription définitive.

Publicité : La publicité est restreinte à la catégorie C suivant la règle RCV 80 et le règlement ISAF, règle 20

La publicité pour le tabac est interdite en Belgique.

Classements : Un classement général sera établi.

Droits d'inscription : Le prix de l'inscription est de 12,- € par bateau, payable en espèces, le dimanche 25 avril 2010 de 09^h00 à 10^h00 au secrétariat du comité de course.

Formulaire d'inscription : Le formulaire d'inscription se trouve en annexe.

Contrôle de jauge et d'équipement : L'autorité organisatrice se réserve le droit de faire contrôler l'équipement et le respect de la jauge avant, pendant ou après les courses. Une discordance peut-être pénalisée d'une disqualification (DSQ) sans instruction. Ceci modifie la règle RCV 64.3.

Instructions de courses : Les instructions de course seront disponibles à partir de 09^h00, le dimanche 25 avril 2010 au secrétariat établi pour l'occasion.

Parcours : Les parcours seront : Au vent – sous le vent

Système de pénalité : La règle d'exonération suivant RCV 44.2.
L'annexe P du RCV sera d'application.

Système de points : Le système de points « à minima » de l'Annexe A sera d'application. Trois courses valides sont requises pour constituer une série.
Quand au moins quatre courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total des scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

Programmation des courses : Le nombre maximum de courses programmées est de cinq.
L'heure programmée pour le signal d'avertissement de la première course est le dimanche 25 avril 2010 à 11^h00.
L'heure limite pour le dernier départ est 16^h00.
Le samedi aura lieu un entraînement libre entre 14^h00 et 17^h30.

Prix : De nombreux prix sont à disposition, au libre choix des concurrents en respectant le classement général.

Décharge de Responsabilité : Les concurrents participent à la régata nationale Ponant et D5 à leurs propres risques (RCV 4). L'autorité organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommages matériel, de blessures ou de décès survenant avant, pendant ou après la régata.

Assurance : Chaque bateau participant doit être valablement assuré en responsabilité civile, avec une couverture minimale de 500.000,- € par accident, ou équivalent.

Communications radio : Un bateau ne doit ni effectuer des transmissions radio pendant qu'il est en course, ni recevoir des communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique aussi aux téléphones portables.

Facilités : Vous trouvez sur place :
Un parking pour voitures et camping-cars ;
Deux plans inclinés ;
Un emplacement pour vos tentes ;
Douches et vestiaires.

Social : Le bar est à votre disposition à prix sympas.
Le samedi soir sera organisé un dîner : PAF 13,- €, réservation obligatoire.

ROYAL YACHT CLUB WARCHE

Worriken 2 C

-

4750 BÜTGENBACH

ENTRY FORM

Race : National Ponant and D5 Bütgenbach 25th April 2010

Type :

Sail Number :

Club :

	Skipper	Crew member
1 st name, last name		
Adress		
Nationality		
Licence N°		

I agree to be bound by The Racing Rules of Sailing and by other rules that govern this event.

Signature :